



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB 21.12.2023

Publications supplémentaires: KABGE 21.12.2023

Visible par le public jusqu'au: 21.12.2028

Numéro de publication: KK01-0000034855

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Avis préalable d'ouverture de faillite BUREAU D'ETUDES EN ENERGIE SOLAIRE SUISSE SA

Débiteurs:

BUREAU D'ETUDES EN ENERGIE SOLAIRE SUISSE SA

CHE-357.881.624

Route des Acacias 48

1227 Carouge GE

Date de l'ouverture de la faillite : 07.12.2023

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Remarques:

Pour tout renseignement:

Groupe 5 + 41 22 3888905

F20231619

But :

La société a pour but toutes activités de commercialisation, de développement et de conseil en matière de gestion énergétique des bâtiments, toutes activités liées à la technologie des énergies renouvelables, notamment la production, le développement, la diffusion et la pose de tous produits liés à l'énergie solaire thermique et photovoltaïque ainsi que toute prestation de services et de conseil. La société a en outre pour but le montage et le démontage d'échafaudages, de monte-charges, de nacelles et de chapiteaux, le montage d'étayages spéciaux ainsi que tous travaux dans le domaine du bâtiment, notamment pour la pose de panneaux solaires. Elle peut enfin créer des succursales, participer à d'autres entreprises, acquérir ou fonder des entreprises visant un

but identique ou analogue, faire toutes opérations financières, commerciales, mobilières et autres et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement.